Annexe 1

cerfa
N° 51336#02

Questionnaire de conformité d'un système de vidéoprotection à l'arrêté du 3 aout 2007 portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection.

Je soussigné(e).....,
certifie par la présente que le système de vidéoprotection pour lequel j'ai sollicité une autorisation en date du....., *installé par (nom et adresse de l'installateur)*....
est conforme aux dispositions de l'arrêté du 3 août 2007.

Fait à ....., *le* .....

Caractéristiques du système (veuillez cocher les cases appropriées) :

1 Caractéristiques générales :

a. Nombre de caméras :

☐ moins de 8 caméras ☐ 8 caméras ou plus

b. Mode de fonctionnement du système :

☐ Le système comporte des caméras à plan large (destinées à une compréhension des situations) et des caméras à plan étroit (susceptibles de permettre une reconnaissance des individus)
☐ Le système ne comporte que des caméras à plan large
☐ Le système ne comporte que des caméras à plan étroit

2 Mode d'enregistrement des images :

a. Le stockage des images est-il ?

Analogique ☐ Numérique ☐

b. Possibilité de déterminer la caméra ayant filmé une scène :

Possible sur les enregistrements eux mêmes ☐
Possible grâce à un journal ☐
Non prévu ☐

c. Existe-t-il un journal gardant la trace des opérations effectuées sur les flux vidéo (export, modification, suppression)

Oui, journal manuel ☐
Oui, journal généré automatiquement sous forme électronique ☐
Non ☐

3 Questions relatives à la qualité des images :

a. La résolution des images en plan étroit (à l'exclusion de celles de régulation du trafic routier) est-elle toujours supérieure ou égale à 4 CIF (704 x 576 pixels) et le nombre d'images supérieur ou égal à 12 images/s

☐ Oui ☐ Non

b. La résolution des autres images est-elle toujours supérieure ou égale à 1CIF (352 x 288 pixels) et le nombre d'images supérieur ou égal à 6 images/s ?

☐ Oui ☐ Non

4 Transmission des images aux forces de police :

a. Les images peuvent-elles êtres exportées sans dégradation de leur qualité ?

Oui ☐ Non ☐

b. Dans le cas de systèmes numériques, si le format de codage des images n'est pas standard et libre de droits, le titulaire a-t-il prévu de fournir gratuitement à l'administration en cas de réquisition judiciaire, un système de lecture (ou une licence si le produit peut être installé » sur un PC standard) permettant de lire les enregistrements et d'effectuer les principales opérations de visualisation

Oui ☐ Non ☐